

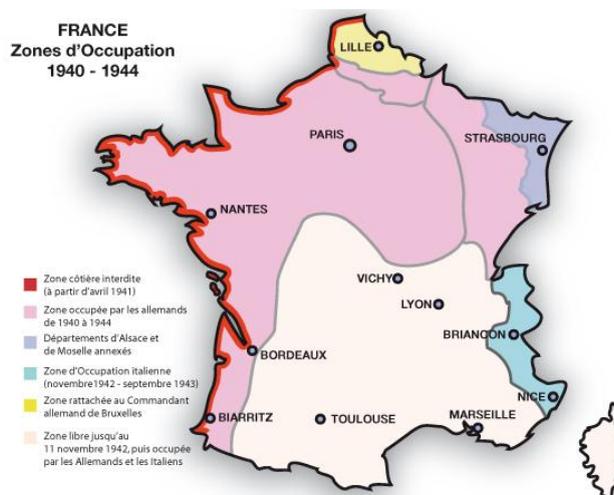
Lyon et ses Justes parmi les nations

Pendant la seconde guerre mondiale, Lyon fait partie de ces villes incorporées à la France dite “libre” de Pétain. Tandis que le Nord occupé du pays, au delà de la ligne de démarcation, est directement soumis de gré ou de force aux lois allemandes, le Sud, tout en accueillant ceux qui fuient le nazisme, sombre rapidement sous la répression et l’antisémitisme de la collaboration de Vichy, jusqu’à son ultime invasion par les allemands en 1942.

C’est à cette occasion que les villes de la zone libre sont, pour la première fois pour certaines, exposées aux combats et à la destruction. Après des bombardements, Lyon est finalement déclarée comme ville ouverte, soit un lieu libre de tout assaut pour assurer sa conservation. Cela ne signifie pourtant pas que la population lyonnaise n’est pas touchée par les attaques nazies, puisque meurent des milliers de Lyonnais, non pas sous le feu des combats, mais dans les nombreuses rafles et déportations organisées dans la ville.

Dès 1940, la ville est fidèle sinon au régime de Vichy, au moins à son chef le maréchal Pétain. Reconnue aujourd’hui comme un des bastions de la résistance française, représentée par des figures telles que Marc Bloch ou Jean Moulin, la ville exécute alors les lois répressives de Vichy comme partout ailleurs, et, du fait de son activité résistante, sera particulièrement touchée par l’invasion allemande. En 1943, la Gestapo et son chef Klaus Barbie s’installent à Berthelot et la répression devient terrible, envers les résistants d’abord, les citoyens juifs ensuite.

En effet, face au découpage de la France, la population juive de Lyon croît grandement du fait de l’arrivée des populations issues d’un exil remontant à la Belgique. Les Juifs lyonnais sont recensés et d’environ 3 000 avant la guerre, ils sont passés à 70 000 en 1942 avec l’afflux des réfugiés fuyant le nazisme. Pourtant, plus le temps passe, plus les crimes et spoliations contre les juifs s’accroissent, choquant peu



à peu la population lyonnaise et faisant davantage de victimes chaque jour. Plusieurs rafles ont lieu dont la terrible rafle de la rue Sainte Catherine le 9 février 1943, et de nombreux juifs sont déportés.

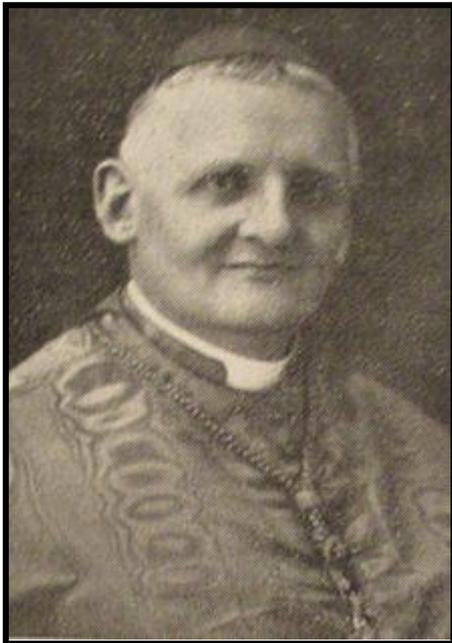
Malgré la répression, malgré la pression de la population française attachée à Pétain, la résistance civile existe et, à son échelle, fait des merveilles. Les juifs échappant aux rafles préviennent leurs confrères, les habitants cachent des résistants et des familles entières, leur permettent de fuir vers la Suisse ; la politique de Vichy et les rafles organisent de véritables réseaux d'entraide ainsi que des actions individuelles au service de la vie des Juifs.

Ici, nous nous concentrerons sur ces résistants lyonnais, non-juifs, qui ont épargné la vie de quelques uns pour sauver des générations entières, reconnus aujourd'hui sous le titre de Juste parmi les Nations.

Quelques Justes lyonnais

Les premiers Justes présentés ici appartiennent au clergé et sont en fonction durant la guerre.

À Lyon, les catholiques se trouvent sous la main de Pierre Gerlier, cardinal et archevêque de la ville de 1937 à 1965. Les catholiques lyonnais, sous l'égide du cardinal, suivent dans l'ensemble la tendance générale des catholiques français.



Séduits par la figure et le discours du maréchal Pétain, ils estiment dans leur grande majorité qu'il va rendre la grandeur de la France ainsi que la place de l'église dans la société française.

Le cardinal Gerlier est reçu dès le 16 juillet par Pétain et prend position très rapidement sur le fait que l'Église doit aider le maréchal dans son œuvre de relèvement de la France. Le cardinal Gerlier étant le seul cardinal de la zone non-occupée, il devint le porte-parole de l'institution auprès des autorités françaises.

Cette fonction l'amène jusqu'à la fin de 1942 à ne pas prendre de position qui pourrait diviser l'épiscopat.

Photographie du cardinal Pierre Gerlier

Toutefois, assez rapidement, cette unanimité se lézarde, les rafles contre les juifs et la politique collaboratrice de Vichy heurtant trop la conscience de la plupart des croyants. Les nombreux chrétiens sensibles aux thèmes de charité et d'humanité sont gênés par les mesures répressives, quelles soient antisémites ou anti-démocratiques. Le tournant sera, pour la majorité des catholiques, les mesures antisémites proprement françaises de 1942. Le cardinal Gerlier se retire d'un soutien clair en 1942, mais de nombreux chrétiens poussent le cardinal à intervenir, ce qu'il fait à partir d'août 1942. Il reçoit très officiellement le grand rabbin Kaplan et le président de l'Église réformée de France Marc Boegner, et couvre à partir de ce moment-là très volontairement les actions des résistants catholiques, que ce soit pour la diffusion de journaux, la cache de juifs ou de réfractaires du Service du travail obligatoire.

Il couvre progressivement les activités du mouvement « l'Amitié chrétienne », structure laïque, protestante, au sein de laquelle de nombreux catholiques vont

s'intégrer, et qui organise des réseaux de caches pour les juifs et de fuite contre le STO ou pour entrer en Résistance.

La presse collaborationniste l'attaque alors violemment, tandis que les autorités allemandes le classent parmi leurs ennemis.

La médaille de Juste parmi les nations de Yad Vashem lui est décernée à titre posthume le 15 juillet 1980.

Les protestants français suivent de manière générale le même chemin que leurs camarades catholiques, à savoir un soutien sans faille au général Pétain à sa montée au pouvoir qui s'effrite suite aux lois antisémites de 1942.

Le pasteur suisse Roland de Pury, servant au temple de la rue de la Lanterne, dans le premier arrondissement de Lyon, pointe pourtant du doigt dès 1940 la montée au pouvoir de Pétain et des idées nazies dans la société française.

En cette même année, avec son épouse Jacqueline, il prend la tête d'un mouvement de résistance spirituelle et aide les Juifs persécutés à quitter la France en direction de la Suisse. Le 14 juillet 1940, il fait une prédication dans laquelle il s'oppose au nazisme, au maréchal Pétain et à la collaboration du régime de Vichy. Ce prêche fait partie des premiers appels à la Résistance spirituelle au nazisme en France.



Photographie du pasteur Roland de Pury

Après l'occupation de la Zone libre par les forces allemandes en novembre 1942 et l'installation de la Gestapo à Lyon, le presbytère est surveillé à cause du flux des populations juives en son sein. Roland de Pury est arrêté et malgré l'implication du cardinal Pierre Gerlier, il est détenu durant plusieurs mois par les Allemands à la prison Montluc de Lyon, où il rédige son Journal de cellule.

En 1976, Yad Vashem lui décerne, ainsi qu'à son épouse, la médaille de Juste parmi les nations.

Bien que la plupart des Français aient soutenu et soutiennent encore Pétain avant et à la suite de son arrivée au pouvoir, celui-ci n'obtient pas en 1940 tous les pouvoirs du vote de tous les députés de la Chambre. Parmi eux, quatre-vingts s'opposent à son accession aux pleins pouvoirs, dont Justin Godart, provisoirement maire de Lyon entre 1944 et 1945.



Photographie de Justin Godart

Devant la montée du nazisme, il défend la communauté juive. Il s'occupe de l'Œuvre de secours aux enfants, de l'accueil des immigrés, et plaide sans relâche pour la défense de leurs droits.

Grand résistant, il est à la tête du Comité du Front national clandestin pour la libération de la zone Sud, abrite des Juifs, et cache dans le jardin de sa maison l'argent servant aux actions de sauvetage des Juifs. Il diffuse aussi un journal clandestin, *Le Patriote Beaujolais*.

En 2004, la médaille de Juste parmi les nations lui est décernée à titre posthume

La résistance civile et le sauvetage des populations juives se rencontrent même au plus hauts postes des forces armées françaises.

Dès l'armistice, de nombreux officiers refusent de rendre les armes aux Allemands et entreprennent de les cacher pour reprendre la lutte plus tard. À Lyon, l'ordre vient du plus haut gradé, le général Frère, devenu gouverneur militaire de Lyon en novembre 1940. Avec la complicité de plusieurs officiers, il dissimule de nombreux armements à différents endroits de Lyon ou des environs. Lui succède le 13 juillet 1941 Robert de Saint-Vincent, qui est renvoyé à cause de son refus d'aider la police à procéder à la rafle des Juifs de l'été 1942

Le 29 août 1942, à la suite de la grande rafle des Juifs en zone non occupée, ce même Robert de Saint-Vincent reçoit l'ordre de mettre des gendarmes au service du convoi de 650 Juifs de la zone sud vers la zone nord. Il déclare alors : « Jamais je ne prêterai ma troupe pour une opération semblable ». Par suite, le départ ne put avoir lieu que le lendemain, et ce délai permit à un certain nombre de Juifs de s'enfuir et d'échapper ainsi à la déportation. Le général fut immédiatement mis à la retraite d'office par les autorités de Vichy. Lorsque de l'occupation allemande de la zone sud dès novembre 1942, est contraint de se cacher pour leur échapper.



Photographie de Robert de Saint-Vincent

Pierre Robert de Saint Vincent est également membre fondateur de l'Amitié chrétienne à Lyon sous le haut patronage du cardinal Gerlier, reconnue comme dit plus tôt pour ses actions charitables et salvatrices à l'égard des juifs lyonnais.

En 1993, Yad Vashem lui décerne le titre de Juste parmi les nations pour ses actions ayant permis le sauvetage de juifs.

